



Section Belgique – Cambodge/Myanmar/**Thaïlande**/Viêtnam



21 juin 2016

Rencontre avec MM. Kitti Wasinondh et Norachit Sinhaseni en présence de S.E. Madame Busaya Mathelin, ambassadrice du Royaume de Thaïlande



Visiteurs :

- M. Kitti Wasinondh, membre de l'Assemblée nationale législative thaïlandaise (National Legislative Assembly, NLA) et 1er président suppléant du Comité permanent des affaires étrangères de la NLA,
- M. Norachit Sinhaseni, membre et porte-parole du Comité de rédaction constitutionnelle de Thaïlande,
- S.E. Mme Busaya Mathelin, ambassadrice du Royaume de Thaïlande
- M. Montri Nathananan, Conseiller de l'ambassade de Thaïlande

Présents :

- M. Georges Dallemagne, président de la section bilatérale Belgique-Cambodge/Myanmar/Thaïlande/Viêt Nam
- M. Paul Van den Driessche, membre de la section bilatérale Belgique-Cambodge/Myanmar/Thaïlande/Viêt Nam
- Mme Özlem Özen, membre de la section bilatérale Belgique-Cambodge/Myanmar/Thaïlande/Viêt Nam
- M. Peter Heyvaert, secrétaire de la section bilatérale Belgique-Cambodge/Myanmar/Thaïlande/Viêt Nam

Les thèmes suivants ont été abordés:

- MM. Sinhaseni et Wasinondh annoncent qu'un Comité de rédaction constitutionnelle a rédigé un nouveau projet de Constitution. Il sera soumis à la population lors d'un référendum qui aura lieu le 7 août 2016. Sur la base de cette nouvelle Constitution, un certain nombre de lois organiques seront promulguées afin de mettre en œuvre la Constitution.

M. Sinhaseni signale que la Cour constitutionnelle examine actuellement l'une des dispositions (interdisant l'organisation de grandes manifestations) car elle pourrait constituer une atteinte à la liberté d'expression. Même si cette disposition est déclarée anticonstitutionnelle, le nouveau projet de Constitution peut malgré tout être présenté. M. Sinhaseni indique que le projet a été diffusé par courriel et que des "formateurs" ont été désignés pour informer la population.

M. Van den Driessche suggère de permettre à des observateurs internationaux de s'assurer du bon déroulement du référendum. M. Wasinondh souligne que ce n'est en principe pas le but recherché et que cette suggestion est difficile à mettre en pratique, mais qu'il n'y est certainement pas opposé.

MM. Sinhaseni et Wasinondh font savoir que des élections devraient en principe être organisées en juillet/août 2017, même en cas de non-adoption de la nouvelle Constitution. Ils remettent le projet de Constitution à M. Dallemagne.

- M. Dallemagne s'enquiert de la relation avec les autorités du Myanmar. M. Wasinondh indique que les deux pays entretiennent actuellement de relativement bonnes relations. Le président du Myanmar effectuera prochainement une visite en Thaïlande. M. Wasinondh signale cependant que des réfugiés issus de minorités ethniques du Myanmar continuent d'être accueillis dans différents camps de réfugiés à la frontière, notamment le long de la rivière Moï.
- M. Wasinondh rappelle qu'à la demande de l'ambassadrice, la section a été conviée à se rendre en Thaïlande à l'automne. Les membres de la section sont honorés par l'invitation, mais attirent l'attention sur la difficulté budgétaire que constituerait une visite à l'automne. Il est proposé d'organiser cette visite en janvier 2017 ainsi qu'une visite de la délégation thaïe après les élections, qui auront lieu en principe en juillet/août 2017. M. Wasinondh signale toutefois que l'on peut difficilement prendre aujourd'hui des engagements contraignants qui auraient des conséquences pour les dirigeants politiques qui arriveront au pouvoir à l'issue des élections. Il est proposé de prévoir une visite de la délégation thaïe à l'automne 2017. Le Bureau de l'UIP en sera informé.